

Contribution de Reactivon

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons de vous contacter pour faire suite à la consultation publique qui vient d'être lancée sur la neutralité du Net. Nous trouvons le débat d'autant plus intéressant que notre société connaît bien cette thématique puisqu'elle s'est spécialisée dans l'édition d'outils de métrologie réseau.

Les exigences de stabilité des services, de lutte contre les virus ou plus récemment de lutte contre les vols d'informations sont aujourd'hui des éléments critiques dans la compétitivité économique de nos entreprises. L'exemple du Ministère de la culture début Avril fait d'ailleurs parti des cas quotidiens graves que nous pouvons recenser.

De nombreuses entreprises ressentent un fort besoin de visibilité sur leurs flux critiques. Pour exemple, nos solutions apportent une aide immédiate dans la résolution des attaques réseau sans jamais interagir activement sur le trafic analysé.

Nous sommes donc convaincu que la "régulation du Web" ne sera envisageable que lorsqu'un équilibre entre respect de la vie privée et lutte contre les usages illicites sera trouvé. Il est important d'envisager une priorisation généralisée du trafic sans toutefois inciter le blocage systématique. Ce dernier cas étant perceptible quelques fois comme discriminant pour l'utilisateur.

Les méthodes de contournement par tunnel crypté sont des outils très simples à mettre en place pour n'importe quel adapte de l'informatique. Malheureusement, les contenus "à risque" sont bien souvent générés par ces profils d'utilisateurs.

Concernant la nature des dispositifs à mettre en oeuvre de lutte sur Internet, nous proposons d'envisager un système basé sur des outils d'analyse permanent des communications. Il est important de doter les organismes publics et privés d'une visibilité sur les flux qu'ils génèrent (à noter qu'ils en ont la responsabilité). La métrologie passive nous semble être le maillon indispensable pour aboutir à une gestion intelligente du trafic Internet.

L'appropriation massive des usages de l'Internet est une tendance forte que nous retrouvons quotidiennement dans notre activité. Un faible nombre de services (MegaUpload, Facebook, Twitter ou encore Youtube) concentrent effectivement une part importante des trafics visibles. Focaliser la régulation du Web en France sur les plateformes p2p nous semble aujourd'hui un combat quelque peu dépassé. D'après les études les plus récentes, le téléchargement illicite emprunte aujourd'hui des plateformes HTTP dont la seule solution alternative est le suivi des communications.

Votre proposition de modulation des forfaits Internet en fonction des volumétries générées par tranche horaire nous semble une proposition pertinente. Sans contrainte technique majeure, la détermination d'un tarif Internet sur l'usage réel est un compromis intéressant. Cela n'empêche cependant en rien l'application d'une sanction en cas d'usage non conforme à la législation. Cette thématique est de notre point de vue la problématique majeure qui justifierait un engagement prioritaire des pouvoirs publics.

Pour information, vous trouverez ci-joint une présentation des bénéfices apportés par un analyseur réseau.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

**Editeur de solutions matérielles pour
l'analyse des réseaux informatiques**

ReactivOn SAS

2 allée du doyen Georges Brus - 33600 PESSAC | N 44.794 - W 0.6236
+33 (0)5 56 17 41 25 |
+33 (0)9 56 06 51 51 | www.reactivon.com